

BASES DE DONNÉES EN SANTÉ

Semestre 2

Code Apogée : **DBH1089M**

3 ECTS

14h de CM, 10h de TP, 3h de TD.

Master 1 Santé Publique

Composante de gestion de l'UE :

Responsable de l'UE :

DOMAINE SCIENCES TECHNOLOGIE SANTE

Département de Biologie Humaine

Muriel RABILLOUD, Youenn DROUET

Programme de l'enseignement :

Partie 1 : Conception, construction, réglementation des BDD en santé

Cette première partie de l'UE permet aux étudiants d'acquérir des connaissances à la fois théoriques et pratiques sur la conception, la construction, et l'interrogation des BDD. A l'issue de cette première partie, les étudiants seront capables de concevoir par eux-mêmes une BDD relationnelle, de l'implémenter dans ACCESS, et d'écrire des requêtes SQL simples permettant de l'interroger.

Partie 2 : Connaissance des BDD en Santé

Dans cette deuxième partie de l'UE, les principales BDD françaises et systèmes de classification des données utilisés dans le domaine de la Santé sont présentés. Des cas d'usage variés de ces bases sont également présentés, ainsi qu'une introduction au Big Data en omique. Les données de Registres (FRANCIM), de Cohortes (ESME, OFSEP) et l'ATIH sont présentées par des intervenants extérieurs.

Modalités d'évaluations de l'unité d'enseignement :

Session 1 : Rapport + QCM 1 heure.

Session 2 : Oral 15 minutes.

(Modalités données à titre indicatif, les modalités précises sont votées tous les ans par le CA sur proposition du CFVU) – FR 21/04/20

Vos enseignants dans cette UE : A. DUCLOS, A. SEIGNEURIN, C. RIBET, C. MARCHAL, É. PLEynet, E. VAN-GANSE, L. LETRILLIART, M. BERARD, R. CASEY, S. POLAZZI, T. LEROY, Y. DROUET.